

3 juillet 1879

Senat.

Commission

relative au chemin de fer de Mantes
à Segré.

le 3 juillet 1879 la
Commission chargée de l'examen
du projet de loi ayant pour objet
la déclaration d'utilité publique
d'un chemin de fer de Nantes à
Legnès se réunissant au Saloir de
Nouvilles dans le 2^{ème} bureau
du Sénat à 1^h -

sont présents

MM. le Baron de Larcinty
le Comte de Cornulier-Quénin
le G^{ral} C^{te} Esquivent de la Villeboisnet
Bérardi

Roger-Marvaite

G^{ral} d'Andigné

Vissaguet

Vivonet

M^r de Cornulier-Quénin
est nommé Président

M^r d'Andigné est nommé
secrétaire

MM. de Larcinty

M. Andigné et Royer
Mauvrière donnent des
explications sur cette question
et sur la' historique des
divers tracés étudiés pour
celle de Nantes à Westan-
gumtia.

Après quoi M. le
Général Andigné est
nommé à l'unanimité
rapporteur.

La séance est levée
à 12 1/2.

Le Président

Le Secrétaire

J. Andigné

Ch. de Combes
Président

Le 10 Juillet la commission
chargée de

M. M. le Comte de Cassanville -
Lacinière

Gen^l - Exécutif de la Ville boisset

Gen^l Andigné

Vivierot

Ban de l'humanité

se réunir à Versailles à 11^h 1/2

Après lecture et approbation
du procès-verbal de la dernière
séance, M^l le Gen^l Andigné
donne lecture de son rapport.

Après approbation du
rapport la séance est
levée.

Le Président

Le Secrétaire

Gen^l Andigné

Comité de l'Union française
Président

